

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

Cours de musique de la commune de Mondercange



Enseignement musical Division inférieure

Année scolaire 2018/2019

Cours de musique, correspondant à l'enseignement musical de la division inférieure (jusqu'au diplôme de la 1^{ère} mention) telle qu'elle est définie par la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, destinés aux enfants et adultes de la commune de Mondercange.

Les cours suivants sont offerts en collaboration avec l'Harmonie Municipale de Mondercange et la Chorale Princesse Marie-Astrid / Singing Ladies A.s.b.l. de Mondercange.

DETAILS DES COURS

FORMATION MUSICALE (solfège)	- 1 ^{ère} année (ancien Préparatoire) (1,5h / semaine) - 2 ^e année (ancienne 1 ^{ère} année) (2h / semaine) - 3 ^e année (ancienne 2 ^e année) (2h / semaine) - 4 ^e année (ancienne 3 ^e année) (2h / semaine) - 4 ^e année renforcée (facultatif) (1h / semaine) - 1 ^{ère} année adulte (2h / semaine) organisée si la demande le justifie
Conditions d'admission	- 1 ^{ère} année (ancien Préparatoire) : à partir du cycle 2.2 de l'Ecole Fondamentale
Note	- La fréquentation des cours de solfège jusqu'à la 4 ^e année (1 ^{ère} mention) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale.
FORMATION INSTRUMENTALE Cours de 20 à 30min / semaine (avancés: 45 à 60 min / semaine)	- Bois : flûte traversière, clarinette, saxophone (soprano, alto, ténor, baryton) - Cuivres : trompette / bugle / cornet, cor en fa, cor / alto mib, baryton, tuba, trombone - percussion, drumset (après le diplôme du 1er cycle en percussion)
Conditions d'admission	- Avoir accompli les 2 ans d'initiation à la musique ou une année de solfège
FORMATION CHORALE	- Chant choral pour enfants (1h / semaine) => organisé si la demande le justifie
Condition d'admission	- cycles 2, 3 et 4 de l'Ecole Fondamentale

LIEUX ET HORAIRES DES COURS

Les lieux et horaires des cours seront fixés lors d'une réunion de concertation avec les élèves / parents.
La rentrée scolaire aura lieu lundi, le 17 septembre 2018.

FRAIS D'INSCRIPTION

Cours	Tarifs résidents
Initiation à la musique, Solfège, Chant :	49,57 €
Instrument:	74,36 €

RENSEIGNEMENTS

Harmonie Municipale de Mondercange
Madame LECLERE Sara (E-mail : saartjeleclere@gmail.com)

Chorale Princesse Marie-Astrid / Singing Ladies A.s.b.l.
Madame Josée Kleman (Tél : 621 29 45 91 / 55 27 66 / E-mail: info@cpma.lu / jkleman@pt.lu)



Photo: Sara Leclere



Photo: Sandro Mastrangelo

Fiche d'inscription 2018/2019

Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le **30 juin 2018 au plus tard** à

Commune de Mondercange / Cours de musique
B.P. 50 / L-3901 Mondercange
Tél: 55 05 74 1 ; Fax: 57 21 66

La fiche est à remplir également par les anciens élèves!

Nom et prénom de l'élève												
Lieu et date de naissance												
Matricule national												

<i>Le (la) soussigné(e)</i>	
Nom et prénom (parents/tuteurs)	
Rue et numéro	
Code postal et localité	
Téléphone et/ou GSM	
E-Mail	

désire inscrire mon fils <input type="checkbox"/>	ma fille <input type="checkbox"/>	désire s'inscrire <input type="checkbox"/>	ancien élève <input type="checkbox"/>	nouvel élève <input type="checkbox"/>
---	-----------------------------------	--	---------------------------------------	---------------------------------------

aux cours de musique suivants

Formation musicale (solfège)	1 ^{ère} année (ancien Préparatoire) <input type="checkbox"/>	2 ^e année (ancienne 1 ^{ère} année) <input type="checkbox"/>
	3 ^e année <input type="checkbox"/>	4 ^e année <input type="checkbox"/> 4 ^e année renforcée <input type="checkbox"/>
	1 ^{ère} année adulte <input type="checkbox"/>	
Formation instrumentale	Instrument:	
Formation vocale / chorale	Chant choral pour enfants <input type="checkbox"/>	

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.

Ecole / Conservatoire

Années d'études	Initiation à la musique (éveil musical):	
	Solfège:	
	Instrument (préciser):	
Remarque éventuelle		
Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...)		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Les données personnelles seront traitées en toute confidentialité et ne seront pas transmises à des tiers (loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel).

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, des droits d'inscription (non remboursables), mentionnées dans la présente publication, et les approuve.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

Date limite des inscriptions : Vendredi, 30 juin 2018

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis en complet (2 pages) à l'Administration Communale de résidence ou au responsable local concerné.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.